

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 5 (1876)

Heft: 11

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2° L'actif de la Caisse d'amortissement est accru de 600,000 fr. par suite de la cession de titres d'actions des chemins de fer de la Suisse-Occidentale.

RÉCAPITULATION.

Il ne nous reste plus, pour avoir un aperçu aussi exact que possible de la situation financière du canton de Fribourg, qu'à mettre en un tableau, le montant des emprunts, la partie rachetée, et ce qui reste encore à amortir.

EMPRUNTS	Capital emprunté	Capital r a c h e t é	Capital non amorti
De 5 millions 1858 (a)	5,000,000	802,000	4,198,000
A primes (1860) (b)	6,762,000	— —	6,762,000
De 14 millions (1864)	14,000,000	131,000	13,869,000
Genève-Versoix (1865)	6,300,000	92,000	6,208,000
De 14 millions (1872)	14,000,000	835,000	13,165,000
Liquidation des biens des couvents	751,000	137,000	614,000
Obligations des lignes de la Broye	800,000	— —	800,000
Subvention de Bulle-Romont	800,000	40,000	760,000
Obligations du Pont-Suspendu	409,359	10,000	399,359
Dette flottante.	4,070,200	288,665	3,781,535
Total	52,892,559	2,335,665	50,556,894

a) L'amortissement de l'emprunt de 5 millions a dû commencer en 1864; mais nous ignorons la quantité remboursée avant la constitution de la Caisse d'amortissement. Le chiffre que nous donnons est donc probablement trop élevé.

b) Au 31 décembre 1875, il restait encore 338,100 titres de l'emprunt à primes en circulation. Pour évaluer le capital représenté par ces titres, nous avons estimé à fr. 20 la valeur actuelle de chacun d'eux.



PARTIE PRATIQUE.

Une première leçon de sténographie Duployé et d'orthographe.

Le maître: Nous allons commencer aujourd'hui, chers élèves, l'étude d'une nouvelle écriture beaucoup plus simple que celle que vous connaissez déjà, car elle permettra à ceux d'entre vous qui s'appliqueront d'écrire, aussi vite qu'on parle ou qu'on lit, et

à tous de grands avantages que vous apprécierez sous peu. Cette écriture est si facile que quelques leçons seulement vous suffiront pour apprendre à la lire et à l'écrire correctement.

Nous entrons immédiatement en matière.

(Le maître écrit au tableau noir): *a o ou oi*. Voilà quatre sons (voyelles) que vous connaissez; en sténographie, on les écrit comme suit:

o O æ Oo. *Ou*, *o* peut aussi s'écrire comme *o* avec un point à l'intérieur, et *oi*, qu'on prononce *o a*, avec un grand cercle *O* renfermant le petit cercle *a* à l'intérieur. Ainsi voici les éléments de cette première leçon:

(Le maître écrit au tableau noir):

Voyelles en écriture ordinaire: *a o ou oi*

» en sténographie: *o O æ Oo*

Consonnes en écriture ordinaire: *p b t d*

» en sténographie: *l l - —*

A l'aide de ce petit tableau, nous pouvons commencer les exercices; nous nous familiariserons, d'abord, avec ces quatre voyelles et ces quatre consonnes avant de passer aux autres.

Voici une règle sur laquelle j'appelle votre attention, car, contrairement au proverbe, elle est sans exception: *En sténographie, on n'écrit que les lettres représentant les sons que l'on prononce*. On écrit comme on parle, sans orthographe. Ainsi les mots *a*, *ah*, s'écrivent toujours *o*; *o*, *au*, *aux*, *haut*, s'écrivent toujours *o*; *ou*, *houx*, s'écrivent *æ*, etc. Vous voyez, par cette première règle, que la sténographie est plus facile à apprendre que l'écriture ordinaire, puisqu'il suffit d'écrire les lettres que l'on prononce. Ainsi vous allez me dire vous-mêmes les signes que je dois mettre pour écrire en sténographie les mots suivants (il écrit au tableau):

a ah o au aux oh! haut ou houe houx. (Le maître écrit les lettres que lui dictent les élèves, et au besoin il rectifie les indications qui ne seraient pas justes.)

Vous avez très-bien compris ce que je viens de vous dire; nous allons passer aux mots (il écrit au tableau):

pas pot peau bas beau bout ta taux dos. Voilà des mots que la plupart d'entre vous connaissent; cependant je tiens à m'en assurer.

Emile G., lisez le premier mot, et dites-moi ce qu'il signifie. — Emile G. lisant: *pas*; il signifie une enjambée ou bien c'est une partie de la négation ne *pas*, comme dans: *je n'ai pas, tu n'iras pas*.

Le maître: Ainsi vous voyez que le mot *pas* a deux significations bien distinctes suivant qu'il représente un nom ou une partie de la négation. Ainsi déjà dans l'écriture ordinaire, vous voyez qu'il est bien nécessaire de comprendre ce qu'on écrit, que les mêmes signes n'ont pas toujours la même signification, et que celle-ci est déterminée par les autres mots de la phrase. Quand vous lisez *pas*, je n'entends que deux lettres *p* et *a*; c'est pourquoi en sténographie on n'écrit que ces deux signes: *l* et *o* (le maître

les écrit au tableau au-dessous du mot *pas*), ou d'un seul trait : lo' (Le maître écrit, en troisième ligne, sous le mot *pas* ces deux signes réunis et d'un seul trait. La typographie ne nous permet pas de représenter exactement cette figure, mais tous les maîtres qui ont en main les exercices sténographiques pour écoles, par Jules Panché, ont une idée suffisante de cette écriture pour ne pas être embarrassés. Cette observation s'applique à tous les autres signes.) Vous savez, chers élèves, qu'en sténographie chaque mot ne forme qu'un signe et qu'il s'écrit d'un seul trait.

Passons au deuxième mot. Lisez-le, Louis F., et dites-en la signification. — Louis F. lisant : *pot* signifie un vase de terre servant à mettre de l'eau, du lait. — Le maître : C'est aussi une mesure légale pour les liquides, mais qui, à partir du 1^{er} janvier prochain, sera remplacée par le litre. Comme dans l'exemple précédent, je n'entends que deux lettres *p* et *o*, et nous écrirons *io* ou en un seul signe *io* en faisant attention que l'*o* soit sensiblement plus grand que l'*a* de l'exemple précédent, afin qu'il n'y ait pas confusion.

(Même exercice sur le troisième mot, après quoi le maître pourra faire cette remarque) :

Vous voyez que ces deux mots *pot* et *peau* s'écrivent en sténographie de la même manière, attendu que la prononciation est aussi à *peu près* la même. Ce sont les autres mots de la phrase qui doivent nous indiquer la manière de traduire le son *io* en écriture ordinaire.

Exercices analogues sur tous les mots de l'exemple ci-dessus, après quoi le maître pourra effacer du tableau ces exemples et les remplacer par les mots suivants écrits en sténographie ; les élèves devront les copier et les faire suivre de la traduction en écriture ordinaire, ce qui sera pour eux un excellent exercice d'orthographe :

Doux, doigt, dada, pâte, bas, dos, beau, ta toux, bout, poids, toi, pape, tabac, ta boîte de bois, au bout, bateau, au pas, tabac de papa, etc.

Nous n'entrons pas dans de plus grands développements, car les quelques données ci-dessus suffiront à faire comprendre quels avantages un instituteur intelligent peut retirer de l'enseignement de cet art nouveau et pourtant si simple et si rationnel. Après quatre ou cinq leçons pareilles, nous croyons que le maître pourra parcourir les vingt-sept ou vingt-huit lettres de l'alphabet Duployé et qu'il pourra écrire en sténographie les exercices ou les dictées qu'il fait à ses élèves, sans être retenu par les difficultés que lui présenteront la lecture ou l'écriture des signes sténographiques.

Depuis la publication de notre précédent numéro, l'Institut sténographique des deux mondes a eu sa quatrième réunion générale annuelle à Paris, au milieu d'une affluence considérable.

52 personnes ont obtenu le diplôme du premier degré, c'est-à-dire qu'elles ont écrit correctement une lettre en sténographie; et 15 autres personnes ont obtenu le diplôme supérieur, c'est-à-dire qu'elles ont prouvé qu'elles pouvaient sténographier *mot pour mot* un orateur prononçant 100 mots à la minute.

NOTE DE LA RÉDACTION. Tout en remerciant affectueusement notre collaborateur des deux excellents articles qu'il vient de nous adresser sur la sténographie, nous lui demandons d'ors et déjà la liberté de discuter plus tard les avantages de cette nouvelle méthode pour l'étude de l'orthographe.

Arithmétique agricole.

§ 5.

Les céréales et le pain.

(Suite.)

124. Combien de quarterons de blé la Suisse doit-elle importer annuellement, sachant qu'il lui faut environ 37 millions de quarterons pour pourvoir à l'entretien de ses habitants, et que son sol ne produit que 31 millions de quarterons, dont il faut retrancher 5 millions pour l'ensemencement? Quelle est la valeur de ce blé à 26 fr. le sac?

125. En laissant dans la paille 1 grain de blé sur 50, combien de sacs perdrait-on sur les 31 millions récoltés en moyenne en Suisse chaque année? Quelle serait la valeur du blé perdu à 26 fr. le sac?

126. Une pose de froment donne en moyenne, chez nous, 50 quarterons de grain et 25 quintaux de paille; quel serait le produit de 3 $\frac{1}{2}$ poses de froment? de 5 $\frac{1}{5}$ poses?

127. Combien de poses de froment faudrait-il pour donner 230 quarterons de grain et 115 quintaux de paille?

128. Albert avait deux champs ensemencés en froment; le 1^{er} mesurait $\frac{4}{5}$ pose et le 2^d, 2 $\frac{13}{25}$ poses: combien de quarterons de grain et de quintaux de paille a-t-il retirés de ces deux champs?

129. J'ai retiré d'un champ de froment de 2 $\frac{1}{2}$ poses 375 gerbes de paille pesant en moyenne 15 livres, et 12 sacs de grain du poids de 225 livres chacun. Combien la pose a-t-elle rendu de quintaux de paille et de grain? Combien m'a rapporté la pose, et le champ tout entier, sachant que j'ai vendu la paille 3 fr. le quintal, et le grain fr. 0,14 la livre?

130. Je veux ensemencer trois champs en froment: le 1^{er} de la contenance de $\frac{2}{3}$ pose; le 2^d, de 1 $\frac{1}{2}$ pose, et le 3^e, de $\frac{5}{6}$ pose. Quelle est l'étendue des 3 terrains? Que me faudra-t-il de semences pour chaque champ et pour les trois ensemble, à raison de 6 quarterons par pose? Combien me coûteront ces semences à fr 0,16 la livre et si le quarteron pèse 24 livres?

131. Combien de poses pourrait-on ensemer avec $9 \frac{3}{4}$ quarterons de froment en mettant $6 \frac{1}{2}$ quarterons par pose ? avec 39 quarterons ?

132. Combien de poses pourrait-on ensemer avec la même quantité de froment, si l'on ne mettait que 6 quarterons au lieu de $6 \frac{1}{2}$ par pose ?

133. Que dois-je pour 4 quintaux 83 livres de froment, à raison de fr. 3,35 le quarteron de 23 livres ?

134. Deux agriculteurs offrent à Jules, du froment de même qualité et pesant $23 \frac{1}{2}$ livres le quarteron. Le premier veut le vendre fr. 0,15 la livre et le second, fr. 3,45 le quarteron. Avec lequel de ces deux agriculteurs Jules contractera-t-il le marché le plus avantageux ?

135. Louis a récolté 27 sacs de froment. Il en a vendu une première fois $3 \frac{7}{10}$ sacs à fr. 3,25 le quarteron; une seconde fois, 46 quarterons à fr. 33,25 le sac; une troisième fois, 9 quintaux à fr. 3,30 le quarteron de $22 \frac{1}{2}$ livres; une quatrième fois enfin, $3 \frac{2}{5}$ sacs de 225 livres à fr. 0,145 la livre. Quelle somme totale Louis a-t-il retirée du froment qu'il a vendu ? Combien vaut celui qui lui reste, à fr. 32,75 le sac ?

136. Paul a acheté pour le prix de fr. 200 la récolte d'un champ de froment mesurant $1 \frac{1}{4}$ pose. Il a récolté par pose 24 quintaux de paille qu'il a vendue fr. 3 le quintal, et 50 quarterons de grain vendu fr. 33 le sac. Quel bénéfice brut Paul a-t-il réalisé ?

137. Une pose de seigle donne en moyenne 55 quarterons de grain et 30 quintaux de paille. Combien produiraient $2 \frac{1}{3}$ poses ? $3 \frac{3}{10}$ de poses ?

138. Combien de poses de seigle faudrait-il pour rapporter $183 \frac{1}{3}$ quarterons de grain et 100 quintaux de paille ?

139. Auguste avait deux champs ensemer en seigle : le premier de $\frac{3}{5}$ pose, le second de $2 \frac{3}{11}$ poses. Combien ces deux champs lui ont-ils rapporté de grain et de quintaux de paille ?

140. Un champ de seigle de la contenance de $1 \frac{4}{5}$ pose m'a donné 280 gerbes de paille pesant 18 livres en moyenne, et 98 quarterons de grain du poids moyen de 21 livres. Combien de quintaux de paille et de quarterons de grain la pose m'a-t-elle rapportés ? Quelle somme m'a valu le produit d'une pose, et du champ tout entier, sachant que la paille a été vendue fr. 3,10 le quintal, et le grain fr. 2,40 le quarteron ?

141. Je veux ensemer deux champs; l'un de la contenance de $\frac{9}{11}$ pose en seigle, à raison de $5 \frac{1}{2}$ quarterons de semences par pose; l'autre, mesurant $2 \frac{7}{12}$ poses, en froment, à raison de 6 quarterons par pose. Quelle est l'étendue de ces deux champs ? Combien de quarterons de semences me faudra-t-il pour chacun, et pour les deux ensemble ? Que me coûteront ces semences, si je paye le froment fr. 3,70 et le seigle fr. 2,80 le quarteron ?

142. Combien de poses peut-on ensemercer avec 19 quarterons de seigle, si l'on en met $6\frac{1}{4}$ quarterons par pose ?

143. Que dois-je pour 7 quintaux de seigle à fr. 25,40 le sac (le poids moyen du sac est de 210 livres) ?

144. Combien de quarterons de seigle peut-on acheter avec fr. 46,55, si l'on paye le quarteron fr. 2,45 ?

(A suivre.)

Elie BISE.

CORRESPONDANCES.

I.

La réunion de la Société suisse d'éducation à Lucerne.

Lucerne, 27 septembre.

Notre bonne fortune a voulu qu'en nous rendant à Lucerne, lundi 25 septembre dernier, nous ayons trouvé, sur notre passage à Escholzmatt, la réunion de la conférence cantonale des instituteurs. Elle avait commencé par un service divin, pendant lequel un chœur mixte a chanté d'une manière distinguée. Cet office qui précède les délibérations m'a beaucoup édifié, et je me suis dit: Voilà l'une des lacunes de nos réunions pédagogiques fribourgeoises. Cependant je ne voudrais pas dire que nos instituteurs soient moins religieux que ceux du canton de Lucerne. Si j'avais voix dans le comité, je lui proposerais certainement qu'il fasse son possible pour ouvrir nos réunions générales, où le principe religieux s'affirme toujours si fortement, par un service religieux, au moins par une messe basse. Il ne faut pas oublier que la prière n'est pas sans importance dans l'éducation.

La séance a été remplie par le discours de M. le directeur Kuttel, par le rapport général sur les travaux des conférences de district et par un travail sur les écoles de perfectionnement (*Fortbildungsschulen*). La discussion a surtout porté sur cette dernière question. Il y avait encore d'autres questions dans le programme, mais le temps a manqué pour les traiter. Je ne m'arrête pas à vous dire que le banquet a été joyeux, avec des toasts nombreux et variés, entre autres un à la bonne harmonie entre ecclésiastiques et instituteurs. Des chants et des morceaux de musique alternaient avec les speeches. Il y avait beaucoup d'entrain. — L'après-midi passa rapidement, et le soir vers 7 heures, on nous accompagnait jusqu'à la gare, avec musique et lanternes vénitiennes. Le train qui m'amenait à Lucerne m'a fait trouver mes collègues et amis fribourgeois et valaisans qui se rendaient aussi à Lucerne pour la réunion.

A des « Noirs » comme nous, l'auberge du « Corbeau » est tout naturellement désignée comme logis. Nous y trouvons nos collègues du comité de la Société allemande d'éducation, et nous avons passé ensemble une charmante soirée, causant des intérêts communs de nos deux Sociétés.

A 8 heures, mardi matin, séance préparatoire pour fixer définitivement les tractandas de la réunion générale de la Société suisse d'éducation qui était annoncée pour l'après-midi. La première et principale question traitée fut celle de la fédération des Sociétés fribourgeoise et valaisanne d'éducation avec la Société suisse qui poursuit le même but. En vertu